



الأمم المتحدة
المغرب

جميعنا من أجل الطمأنينة الأكثر استدامة

NATIONS UNIES
MAROC

Uniti, agiamo per le più vulnerabili



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Jeunesse et extrémisme violent

Atelier de réflexion du Système
des Nations unies
et ses Partenaires au Maroc



Publié en 2017 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Bureau de Rabat

Avenue Aïn Khalouya, Km5.3, Rabat, Maroc

Et

Les Nations unies au Maroc
13, Ave. Balafrej, Rabat, Maroc

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part des Nations unies et de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue des Nations unies et de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Révision linguistique : Isabelle Hannebicque

Création graphique et mise en page : AGENCE.D / MENDES CREATION

Graphisme de la couverture : AGENCE.D / MENDES CREATION

Photo : Mahmoud Chabab

Impression : TOPRESS

Imprimé au Maroc



©Photo de: Mahmoud Chabab

Jeunesse et extrémisme violent

Atelier de réflexion du Système des Nations unies
et ses Partenaires au Maroc





Jeunesse et extrémisme violent
Atelier de réflexion du Système des Nations unies
et ses Partenaires au Maroc

11 avril 2016

Compound des Nations unies
Rabat – Maroc

Coordination générale

Michael Millward et Phinith Chanthalangsy (UNESCO)

Coordination du rapport

Fatima Bourarach et Phinith chanthalangsy (UNESCO)

Modérateurs et rapporteurs des ateliers

Andrea Cairola (UNESCO); Vincent Carbonneau (OIM); Khalid Chenguiti (UNICEF); Hind Jalal (UNFPA); Amina Loffi (ONU-Femmes); Bechir Mokrane (PNUD); Ana Polanco (PNUD); Aymane Saidi (ONU-Femmes); Anthony Berginc (UNHCR).

Sommaire

Liste sigles et acronymes5

INTRODUCTION

Cadre de réflexion du Système des Nations unies .. 12

PARTIE I

Jeunesse et extrémisme violent :
quelques éléments pour comprendre 16

PRÉSENTATION 1

Jeunesse et radicalisation :
ce dont nous parlons et ce que nous ne disons pas . 17

PRÉSENTATION 2

Des rêves et des frustrations 28

PRÉSENTATION 3

Face à la fascination de la mort... l'envie de vie ... 33

PARTIE II

Analyse thématique et pistes d'action
du système des Nations unies au Maroc 36

FICHE 1

Éducation 37

FICHE 2

Culture et médias 42

FICHE 3

Insertion économique et accès à l'emploi 48

FICHE 4

Rapports aux institutions et engagement civique ... 53

Liste sigles et acronymes

ABDH	Approche basée sur les droits de l'homme
ANRT	Agence nationale de réglementation des Télécommunications
BCIJ	Bureau central d'investigation judiciaire
CPDSI	Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam
CTITF	<i>Counter-terrorism Implementation Task Force</i>
CVE	<i>Countering Violent Extremism</i>
FTF	<i>Foreign Terrorist Fighters</i>
HACA	Haute Autorité de la communication audiovisuelle
HCP	Haut-Commissariat au plan
HCR	Haut-Commissariat pour les réfugiés
INDH	Initiative nationale pour le développement humain
ISF	Indice synthétique de fécondité
MAD	dirham marocain
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
ODD	Objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OJ	Organisation de jeunesse
ONERDH	Observatoire du nord des droits de l'homme
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSC	Organisation de la société civile
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PVE	<i>Preventing Violent Extremism</i>
SNIJ	Stratégie nationale Intégrée de la Jeunesse
SNU	Système des Nations unies
UNCT	Équipe de pays des Nations unie
UNCTC	<i>UN Counter-terrorism Centre</i>
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance



Introduction

Cadre de réflexion du Système des Nations unies

Le thème proposé pour cet atelier de réflexion concerne un phénomène d'une actualité prenante qui représente un défi majeur pour les gouvernements de la région du Maghreb, comme pour ceux des autres régions du monde. Il s'agit du phénomène que la communauté internationale appelle « Extrémisme violent » dont les premières victimes sont les jeunes.

D'emblée, il convient de réaffirmer que le rapport entre ce phénomène et la jeunesse ne doit être ni essentialisé, ni compris comme exclusif. Il n'est en effet pas question de signifier que la jeunesse serait une source de violence ou de radicalité. Il s'agit, bien au contraire, de faire le constat que les jeunes sont les victimes de l'embrigadement radical, que leur potentiel et leur avenir s'en trouvent sérieusement entravés, et que, par conséquent, les pouvoirs publics nationaux et internationaux ont la responsabilité d'agir et de manière intégrée.

L'actualité est manifestement ponctuée par des vocables relatifs à la « Radicalisation » ou la « Radicalité ». Comprendre et agir nécessitent donc de saisir le sens et les implications de ces concepts. On désigne par là des phénomènes qui s'inscrivent dans des déterminants historiques et sociaux bien connus, et qui ont toujours existé sous différentes formes dans le parcours d'un individu ou d'un groupe social (fascisme, stalinisme, anarchisme, apartheid, etc.). Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau et surtout il ne s'agit pas d'un phénomène exclusivement religieux.

Cependant, il nous faut également constater aujourd'hui que le phénomène d'extrémisme violent connaît dans le monde une expression singulière, à une époque bien déterminée, à savoir les années 2000 marquées par des soubresauts géopolitiques, des guerres auxquelles on prête des connotations « civilisationnelles », des manipulations idéologiques et religieuses, et la multiplication d'actes terroristes à travers le monde au nom de l'islam. Tout ceci couronné par des crises économiques et financières dont les conséquences sociales et politiques sont tragiques.

La jeunesse est fortement affectée par ce phénomène dans la mesure où l'endoctrinement « radical » trouve une écoute particulière parmi ce public qui, nous le savons, vit une phase plus ou moins longue de transition avec son lot d'interrogations, de précarités, d'incertitudes, d'inégalités et d'angoisse. Puisant dans le mal-être essentiellement social et économique, l'extrémisme violent est aussi révélateur des failles et d'une cohésion déficitaire de nos sociétés, dans leurs modes de gouvernance de la communauté – accès aux services sociaux de base, accès et exercice effectif des droits civiques, mise en œuvre des obligations de l'État, transparence, égalité des chances, éducation de qualité, possibilité d'accéder à un emploi décent, accès aux arts et à la culture, etc.

Selon les Nations unies, l'année 2015 a vu « les extrémistes violents parvenus à recruter plus de 30 000 combattants terroristes étrangers issus de plus d'une centaine d'États Membres » pour combattre sur des fronts de guerres ouvertes.

Devant ce phénomène grave et planétaire, appelant des actions urgentes mais globales, comment les États et les organes des Nations unies doivent-ils agir ?

Les raisons qui motivent le Système des Nations unies (SNU) à entreprendre cet atelier de réflexion sont multiples :

- les récentes années, et surtout les années 2014/2015, ont vu l'explosion de ce phénomène dans le monde, avec des conséquences tragiques pour les familles, les communautés et les nations ;
- nous travaillons dans une région qui est concernée au premier chef par ce phénomène, tant par sa position géographique, que par son histoire ancienne et récente, son économie et sa démographie ;
- le phénomène concerne principalement les jeunes, y compris les mineurs, ce qui interroge la responsabilité de tous dans une ère où nous ambitionnons de réaliser un « développement durable » pour les prochaines générations ;
- ce phénomène est révélateur des défaillances systémiques des sociétés, voire de certains modèles de développement ou de constructions du vivre-ensemble. Il interpelle donc les États et le SNU en vue d'actions aussi urgentes que complexes et adaptées ;
- enfin, le traitement et la prévention contre ce phénomène appellent, certes, des mesures sécuritaires, mais le SNU et ses partenaires, de par les divers mandats des agences doivent être force de proposition pour que les politiques mises en place ne soient pas partielles.

C'est dans ce cadre que l'UNESCO a été chargée par l'Équipe de pays des Nations unies (UNCT) d'organiser, avec l'appui du Groupe d'Effet Gouvernance démocratique, cet atelier de réflexion qui pourra, si opportun, aboutir à des programmations conjointes.

De manière très concrète, l'atelier fera ressortir quatre fiches thématiques détaillées et validées collectivement proposant des axes d'intervention du SNU. Ces fiches pourront aider les agences et les partenaires nationaux à (i) visualiser les valeurs ajoutées du SNU sur les différents aspects de la

question ; (ii) comprendre les attentes et les besoins des parties nationales ; (iii) identifier les partenaires clés ; (iv) formuler des projets/programmes par agence, ou conjointement.

Le Secrétaire général des Nations unies a présenté le 24 décembre 2015 un rapport intitulé « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent » visant à donner un cadre mondial et global au déploiement des actions de la communauté internationale sur la question. Parmi d'autres éléments, ce document souligne l'importance de mettre les politiques nationales de développement en conformité avec les Objectifs de développement durable (ODD) comme moyen de supprimer un bon nombre des causes de l'extrémisme violent. À cet égard, l'objectif 16, visant la promotion de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, insiste sur l'appui nécessaire aux institutions nationales chargées de renforcer les moyens de prévention de la violence.

Il convient aussi de partager pendant l'atelier les cadres de travail propres des différentes agences sur ce sujet, et d'en discuter les points d'intersections et les complémentarités.

Enfin, en ce qui concerne le Maroc, les actions publiques multisectorielles mises en place sont citées internationalement comme un potentiel modèle possible ; complétées avec des programmes d'appui du SNU, elles seront autant d'atouts pour le traitement de cette problématique.

Philippe Poinot
Coordonnateur Résident
Nations unies Maroc

Salah Khaled
Représentant de l'UNESCO pour le Maroc,
l'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie (p.i.)

PARTIE 1



JEUNESSE ET EXTRÉMISME VIOLENT : QUELQUES ÉLÉMENTS POUR COMPRENDRE

Cette partie restitue les trois présentations en sessions plénières de l'atelier, qui ont eu lieu durant la matinée.

PRÉSENTATION 1

JEUNESSE ET RADICALISATION : CE DONT NOUS PARLONS ET CE QUE NOUS NE DISONS PAS



Par Phinith Chanthalangsy
Spécialiste de programme
Secteur des Sciences sociales et humaines, UNESCO

Le phénomène d'extrémisme violent représente pour beaucoup d'acteurs, dont les agences du SNU, un point noir, tel un angle mort. Selon l'expression usitée, « nous ne l'avons pas vu venir », ou en tous les cas pas dans l'ampleur qu'il semble avoir aujourd'hui, affectant selon le dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies (2015) plus de cent pays à travers le monde¹. Par conséquent, les réponses qui doivent y être apportées nécessitent non seulement une compréhension adéquate, mais aussi et surtout une action adaptée, juste et à la hauteur de l'urgence. Une chose est certaine : devant un tel phénomène complexe et sensible, seules des actions multisectorielles, pluridisciplinaires et pluriacteur seront viables et auront un impact.

Cette présentation vise à cerner les contours de ce phénomène, tout en soulignant d'emblée qu'à l'heure actuelle, aucune analyse ne peut se prétendre complète, ni pouvoir épuiser la question dont les ressorts sont complexes, entremêlés et encore mal connus.

¹ Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, Rapport du Secrétaire général des Nations unies, A/70/674, 24 décembre 2015, p. 2.

LES DÉFINITIONS

De manière temporaire, nous pouvons opter avec Farhad Khosrokhavar pour une définition large désignant la radicalisation comme un « processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, qui conteste l'ordre établi »². On le voit donc : nous assistons à un phénomène qui s'inscrit dans des déterminants historiques et sociaux bien connus, mais à l'expression singulière, à une époque bien déterminée – les années 2000. Autrement dit, la « radicalisation » ou la « radicalité » a toujours existé sous différentes formes dans le parcours d'un individu ou d'un groupe social (fascisme, stalinisme, anarchisme, etc.). Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau et surtout il ne s'agit pas d'un phénomène exclusivement religieux.

Quant à l'« extrémisme violent », pour une définition de travail, nous proposons d'y comprendre toute doctrine ou pensée dogmatique préconisant des modes d'actions violentes. Il est à noter que le Plan d'action du Secrétaire général des Nations unies stipule ceci : « C'est aux États Membres qu'il appartient de définir les notions de "terrorisme" et d'"extrémisme violent", et ils doivent le faire d'une manière conforme aux obligations que leur impose le droit international, en particulier le droit international des droits de l'homme »³.

Parmi les acronymes auxquels nous devons nous familiariser, nous signalons ceux-ci :

- *Foreign Terrorist Fighters* (FTF) : des combattants qui « décident » d'abandonner les fronts de combats et de revenir dans leurs pays d'origine, avec ou non des « missions » terroristes, entraînant d'importantes conséquences/défis sécuritaires pour leurs États d'origines ;
- *Countering Violent Extremism* (CVE) : action de lutte contre toute forme de radicalisation extrémiste avec intention d'utiliser la violence pour nuire. Approche sécuritaire ;

² Khosrokhavar, F. 2014. *Radicalisation*. Paris : EMSH éditions, p. 191.

³ *Op. cit.*

- *Preventing Violent Extremism (PVE)* : action de prévention de toute forme d'endoctrinement extrémiste. Approche plus large, notamment éducative, sociale, culturelle, religieuse, etc.

À ce stade, il est capital pour notre compréhension et positionnement communs de souligner très précisément *ce dont nous parlons, et ce que nous ne disons pas*.

D'une part, ce dont nous parlons, c'est du phénomène d'extrémisme violent qui existe dans sa forme singulière aujourd'hui appelée « Jihadisme »⁴, ayant une logique propre, et désignant un projet politico-religieux totalitaire qui prône l'action violente. Nous parlons aussi d'un espace et d'un temps singuliers de notre monde, à savoir : le Grand Moyen-Orient géopolitiquement bouleversé, l'exacerbation et l'instrumentalisation de l'Islam politique, la mondialisation avancée et le développement fulgurant des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), et enfin la démographie mondiale qui voit les jeunes âgés de 10 à 24 ans représenter près de 25 % de la population (le taux le plus élevé de l'histoire), la majorité d'entre eux vivant dans les pays en voie de développement⁵.

D'autre part – et c'est important –, nous ne disons pas que le phénomène serait propre ou lié à une religion de manière consubstantielle. Nous disons qu'il en détourne les fondements et la déborde de manière vicieuse et dangereuse. Nous ne disons pas non plus que les jeunes seraient la source et l'essence du phénomène ; nous disons bien au contraire qu'ils sont les premières victimes, et qu'en tant que tel, notre responsabilité est interpellée.

⁴ Il n'est pas lieu d'entrer dans des considérations théologiques sur ce concept, mais il est évident et il suffit de souligner que le « jihadisme » évoqué dans le contexte actuel de terrorisme n'a pas de rapport avec la codification extrêmement élaborée de « l'effort spirituel sur soi » que représente ce concept dans la pensée islamique.

⁵ Envoyé du Secrétaire général des Nations unies pour la Jeunesse, <http://www.un.org/youthenvoy/2015/04/10-things-didnt-know-worlds-population/>

LE CONTEXTE

Avant de tenter d'examiner les causes, il est tout aussi important de comprendre le contexte qui « nourrit » le phénomène. Car il s'insère avant tout dans un temps et un espace géopolitique bouleversé et en convulsion violente. Les éléments mentionnés ci-après ne doivent en aucune manière être entendus comme des causes directes, des excuses ou des accusations – ce sont des éléments d'une analyse objective du contexte.

Depuis les années 80, une série de guerres ont eu lieu, donnant le sentiment d'une sorte de répétition – voire d'une obstination – dans l'opposition entre les pays « occidentaux » et les pays identifiés par leur opinion publique comme « musulmans ». Ce qui est essentiel en tous les cas, c'est que ces guerres ont généré une réaction de « résistance » sur fond religieux : c'est ce qu'on a appelé les « Moudjahidines ». C'est ainsi qu'en Afghanistan, en Bosnie, au Kosovo, en Irak, etc., on retrouve le phénomène de recrutement de « jihadistes » étrangers. C'est de ces quatre décennies (depuis 1980) de convulsions géopolitiques que s'inspirent les théories du complot mondial contre l'Islam.

Un autre élément de contexte concerne la théorisation, la montée et la consécration de l'Islam politique, notamment en Iran depuis 1979, qui constitue en outre une source d'inspiration pour des idéologies théologico-politiques. Ce contexte est exacerbé davantage aujourd'hui par la rivalité croissante entre les courants Chiite et Sunnite, interprétée comme un danger menaçant la Sunna.

Enfin, la vague de bouleversements politiques dans la région MENA depuis 2011 a également apporté une nouvelle donne : des partis islamistes sont arrivés au pouvoir par les urnes en Tunisie et en Égypte, l'espace de la participation politique est libéré et permet ainsi à des mouvances islamistes, autrefois réprimées par les régimes en place, de s'affirmer. Mais là encore, la théorie du complot est activée lorsqu'en Égypte, l'été 2013 voit le renversement du Président démocratiquement élu.

Le contexte de crise économique depuis 2008, avec son lot de fragilisation des classes populaires doit aussi entrer en ligne de compte pour comprendre la logique de vexation que l'extrémisme violent ne manque pas d'activer.

Pour le SNU au Maroc, en ce qui nous concerne, ces éléments de contexte sont utiles dans le sens où ils indiquent que dans le traitement à apporter à la radicalisation et à l'extrémisme violent, il nous faut à la fois une vision large et géopolitique, mais aussi une conscience que la tâche est extrêmement difficile car dépassant très largement nos mandats techniques spécifiques. Nous ne pourrons pas tout faire, ou espérer tout régler.

LES CAUSES

Venons-en maintenant aux causes du phénomène. Sur ce front, il faut d'emblée dire qu'à l'heure actuelle les experts ne sont pas unanimes s'agissant des causes qui conduisent à adhérer au radicalisme islamiste.

L'enrôlement résulte d'une multiplicité de facteurs qui se situent au croisement des dispositions acquises au cours de la vie par un individu (milieu familial, conditions économiques, expérience de la discrimination, de la violence, etc.) et des conditions spécifiques d'une configuration sociale, économique et politique particulière.

Tout d'abord, il ne faut pas nier l'impact de la géopolitique sur la radicalisation des jeunes, ou plus précisément l'impact sur ces derniers des discours de vexation entretenus par leur communauté en relation avec la géopolitique. Ensuite, le facteur socioéconomique est prépondérant. De manière schématique – et surtout pas exhaustive – nous pouvons présenter les causes ou les sources du phénomène selon deux manières, avec des éléments qui se croisent.

La première approche consiste à ranger les causes par secteur ou grand domaine de la vie sociale, dans lesquelles on retrouve : la vulnérabilité économique, la marginalisation et frustrations sociales, le sentiment d'injustice sociale, le sentiment d'oppression politique, la désaffection du politique, le sentiment d'incertitude et de perte de valeurs existentielles, l'expérience de la violence et d'une délinquance répétée, l'endoctrinement sur la théorie du complot universel, etc.

La seconde consiste à identifier les grandes défaillances structurelles ou conjoncturelles de notre époque que le phénomène d'extrémisme violent révèle. Y figurent alors, la rupture sociale ou le creusement des inégalités, l'échec d'un modèle de croissance sans développement humain durable,

le traitement exclusivement sécuritaire de la « déviance », le rejet des lieux de socialisation traditionnelle, la négligence de la puissance socialisante et humaniste de la culture et des arts, les conséquences cognitives des NTIC, la culture et banalisation de la violence (notamment par les jeux vidéo ultraviolents), ou encore les défaillances du système éducatif – aussi bien du point de vue de l’insertion professionnelle, que du point de vue de la formation de l’esprit critique et de la culture des droits universels.

Mais peu importe la nomenclature, un point ressort très clairement : l’aspect religieux dont se réclament les jeunes est en fait superficiel, et il est intéressant de noter que 80 % des familles françaises dont un membre est parti en Syrie se disent athées, selon le rapport du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l’islam (CPDSI) Ceci démontre la dimension de manipulation et d’endoctrinement des mouvances religieuses. Cette idée a été brillamment formulée par Olivier Roy qui avance que l’extrémisme violent dont on parle actuellement ne relève pas d’une « radicalisation de l’islam », mais d’une « islamisation de la radicalité »⁶. C’est en effet la forme déviée de l’islam qui, aujourd’hui, exploite les malaises socioéconomique, politique et culturel des sociétés (telle une offre répondant à une demande de radicalité).

Or il s’avère que les premiers à « mordre dans l’hameçon » sont les jeunes. Au-delà de la disposition à vivre des expériences fortes et structurantes qui donnent un sens à l’existence, les jeunes souffrent le plus de la précarité dans le marché de l’emploi, de l’impact de la crise économique de la dernière décennie sur l’encadrement familial, de la perte d’espoir quant aux perspectives futures, etc., bref du sentiment d’« arriver trop tard » comme le dit l’historien Patrick Boucheron⁷. À tel point qu’Olivier Roy définit ce phénomène comme « une révolte générationnelle et nihiliste »⁸.

Enfin, la dimension sociale et civique est aussi à prendre en considération dans le phénomène de rejet. Selon Farhad Khosrokhavar, la radicalisation est « l’un de ces lieux où se joue le mal-être d’une partie des citoyens dans un monde dépourvu de réelle citoyenneté »⁹. Il y a une récupération des individus qui ne se sentent pas appartenir de nos jours à une communauté sociale organisée autour des droits et des devoirs, et régie par un État. La « citoyenneté » ne fait plus sens, car elle ne se manifeste pas de manière concrète et directe dans leur vie, en termes de services, de bénéfices,

6 Roy, O. 2004. *L’islam mondialisé*. Paris : Seuil, pp. 218, 234 et suivantes.

7 Boucheron, P. Leçon inaugurale au Collège de France, 17 décembre 2015.

8 *Op. cit.*

9 *Op. cit.*

et de valeurs et principes partagés. Les individus se créent – et se sentent légitimes pour le faire – une communauté imaginaire.

C'est ce dernier point qui nous permet de comprendre la logique implacable derrière le processus de radicalisation qui fait l'objet de nombreuses études à l'heure actuelle.

LE PROCESSUS DE RADICALISATION

De manière schématique, il est possible de décrire ce processus autour de quatre pôles qui s'enchaînent¹⁰. Tout converge vers la rupture ou la désocialisation avec son milieu traditionnel.

- *La désaffiliation*: rupture familiale et sociale, réclusion psychologique.
- *L'endoctrinement à un mythe* : enfermement dans un monde virtuel, théorie du complot contre l'Islam, condamnation de l'impur, mythe apocalyptique de l'affrontement final entre le Bien et le Mal et du Jugement dernier au pays de Sham – Bilad el-Sham (la Grande Syrie).
- *La réaffiliation* : affirmation de l'idéologie et à la communauté des « purs », structuration de l'existence autour d'une logique binaire et manichéenne (licite/illécite), embrigadement par les « Frères », investissement d'une mission héroïque.
- *L'appartenance exclusive* : rejet violent et radical du milieu traditionnel, refus de toute divergence/différence, tentative d'imposer sa vision du monde, autoréférencement individuel.

Ce processus est d'autant plus aisé que la culture des jeux vidéo – violents et fantasmagoriques – est extrêmement répandue parmi les jeunes. Et il est aujourd'hui scientifiquement démontré que les produits audiovisuels élaborés par les recruteurs font référence explicitement à des films ou à des jeux vidéo connus (*Assassin's creed*, *Matrix*, *le Seigneur des Anneaux*, etc.).

L'autre aspect de l'embrigadement en ligne est propre aux réseaux sociaux qui permettent un suivi individualisé et adapté aux profils (social et psychologique) des jeunes. Il est possible de répertorier ainsi au moins cinq mythes ou rôles forgés par Daech pour toucher les jeunes :

¹⁰ Radicalisation islamiste et filières djihadistes : prévenir, détecter et traiter. Rapport du Groupe de diagnostic stratégique n° 3 – 26^e Session nationale « Sécurité et Justice », 2014/2015, France, p. 19.

- le « Chevalier héroïque » à destination des jeunes garçons ;
- la « Cause humanitaire » à destination des jeunes filles mineures ;
- le « Porteur d'eau » à destination de jeunes à la recherche de leader ;
- le « Call of Duty » (référence au jeu vidéo) à destination de ceux, déjà radicalisés, qui veulent combattre ;
- la « Quête de la puissance » à destination de ceux à la recherche d'expérience sans limite.

Cette personnalisation dans le mode de recrutement rend donc la prévention très difficile, puisque celle-ci doit aussi en écho procéder par ciblage individualisé pour être réellement efficace. Or nous voyons là les limites des intervenants institutionnels – les agences des Nations unies par exemple – et il convient sur cet aspect précis d'explorer les rôles d'encadrement de proximité que peuvent jouer les acteurs de la société civile.

LE MAROC

Selon le rapport du Secrétaire général précédemment cité, le phénomène d'extrémisme violent touche actuellement environ 30 000 combattants, issus de plus de cent pays à travers le monde. En ce qui concerne le Maroc, les données sont pour l'heure dispersées, mais il est possible d'indiquer quelques chiffres de différentes sources.

Selon le Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ) du Maroc, il y aurait eu entre 1 355 et 1 500 départs du Maroc, dont le tiers seraient issus des villes du nord du pays (surtout des zones paupérisées de Tétouan, de Tanger, de Fnideq et de Nador), mais aussi des banlieues de Fès, de Salé ou de Casablanca¹¹. Le BCIJ indique en outre que 156 individus sont revenus au Maroc. Le Ministère de l'intérieur, quant à, lui mentionne 27 cellules de « jihadistes » démantelées entre 2013-2015.

Selon le rapport de 2014 (étude sur 30 combattants) de l'Observatoire du nord des droits de l'homme (ONERDH) (Maroc), 67 % des « Jihadistes » marocains ont moins de 25 ans, 74 % sont issus de milieux défavorisés et des quartiers marginalisés, et la majorité vivent exclus. Toujours selon ce rapport, 90 % de ces jeunes n'ont jamais adhéré à des partis politiques ou à des associations.

¹¹ Il s'agit là de villes citées (communiqués et déclaration du Ministère de l'intérieur du Maroc) lors des annonces de démantèlement des cellules terroristes entre juin 2014 et novembre 2015. Voir l'enquête « Au Maroc, la menace de l'État islamique », *Courrier international*, 13 décembre 2015, <http://www.courrierinternational.com/article/enquete-au-maroc-la-menace-de-letat-islamique>

Au niveau international, la réponse du Maroc au phénomène attire une attention croissante. Elle est souvent présentée selon les quatre groupes de mesures complémentaires suivants :

- Mesures législatives

Loi antiterroriste renforcée à deux reprises (2004 et 2015) : le ralliement à des groupes terroristes, la participation à des camps d'entraînement, l'apologie et l'incitation au terrorisme sont punis par la loi ; peine d'emprisonnement de 5 à 15 ans pour les « jihadistes » voulant rejoindre une organisation terroriste ; peine de 5 à 15 ans de prison avec une amende entre 50 000-500 000 dirhams marocains (MAD) pour l'apologie du terrorisme ;

- Mesures sécuritaires

Dispositif « Hadar » consiste à sécuriser les sites névralgiques du pays en associant les forces armées aux forces de sécurité intérieure ;

- Mesure d'encadrement religieux

Contrôle de la gestion et des activités des mosquées, contrôle des prêches (Ministère des Habous et Affaire islamiques), formation des imams, y compris du continent africain et européen (Institut Mohammed VI inauguré en mars 2015) ;

- Mesure socioéconomique

L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), depuis 2005, conçoit un l'accompagnement social et le développement socioéconomique des populations précaires et vulnérables.

LE CADRE DE RÉFLEXION ET D'INTERVENTION DES NATIONS UNIES

Les dispositifs mis en place par les Nations unies concernant la lutte contre le terrorisme remontent à 2006, avec la Stratégie antiterroriste mondiale (Rés. A/60/288, 2006), articulante quatre piliers de lutte : éliminer les conditions propices ; prévenir et combattre ; étoffer les moyens des États et de l'ONU pour prévenir et combattre ; et garantir le respect des droits de l'homme et l'état de droit dans cette lutte.

Mais depuis l'éclatement de la guerre en Syrie, les initiatives s'accroissent, comme :

- la Résolution 2178 du Conseil de sécurité (2014) appelant les États à « la coopération internationale et toutes les mesures prises par les États Membres pour prévenir et combattre le terrorisme doivent respecter strictement la Charte des Nations unies » ;
- la mise en place de groupes de travail et de suivi (Counter-terrorism Implementation Task Force, CTITF) ;
- et UN Counter-terrorism Centre (UNCTC).

Dans, le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (Rés. A/70/674), proposé par le Secrétaire général des Nations unies à l'Assemblée générale le 24 décembre 2015. Le Secrétaire général affirme que « nous devons nous interroger sur les raisons pour les quelles les groupes extrémistes violents séduisent. Je suis convaincu que l'édification de sociétés ouvertes, équitables, inclusives et pluralistes, fondées sur le plein respect des droits de l'homme et offrant des perspectives économiques à tous, est le moyen le plus concret et le plus adapté d'échapper à l'extrémisme violent et la meilleure stratégie pour lui faire perdre tout attrait ».

L'approche proposée est une approche « *All United Nations* » afin d'agir de manière pluridisciplinaire et concertée. Le plan dégage sept grands axes d'intervention sur lesquels les États, les agences des Nations unies au niveau national, et les acteurs de la société civile doivent travailler ensemble. Ces sept axes sont les suivants :

1. **Dialogue** et prévention des conflits.
2. Renforcement de la **bonne gouvernance** et du respect des **droits de l'homme** et de l'état de droit.
3. Implication des **communautés** et politiques de proximité.
4. *Empowering youth.*
5. Égalité des sexes et autonomisation des femmes.
6. Éducation, renforcement des compétences et facilitation de l'accès à l'**emploi**.
7. Communication stratégique, **Internet** et réseaux sociaux.

Il est à noter que ces champs d'intervention sont structurels, et en tant que tels ils recourent très largement les axes de travail déjà existants dans le cadre de l'UNDAF Maroc. L'enjeu maintenant est d'intensifier les actions et de trouver davantage de synergie pour traiter le problème dans une approche systémique, en partenariats avec la partie nationale.

PRÉSENTATION 2

DES RÊVES ET DES FRUSTRATIONS

Résumé de l'intervention de Dr Ahmed Abaddi
Secrétaire général
Rabita Mohammadia des Oulémas

QUEL ISLAM AU MAROC ?

Le point culminant a été le discours royal prononcé en 2004 à Casablanca. À cette occasion, le Souverain a jeté les fondements de la nouvelle conception du champ religieux. On a pu percevoir que le pilier majeur est la Commanderie des croyants, ce qui signifie bien que c'est le Roi qui préside le champ religieux. Ceci a profondément rassuré les divers acteurs de tout bord, et ce, pour de multiples raisons. D'abord, parce que l'orientation religieuse du pays est entre des mains sûres. Ensuite car l'école sur laquelle se base la dynastie est claire : c'est la même école sur laquelle se sont fondées toutes les dynasties qui se sont succédé en terre marocaine. Il s'agit d'une école fondée au fil des siècles d'une manière sereine, posée et pondérée, sur une *doctrine* équilibrée (Ach'arite) ; un *rite* en harmonie avec les traditions marocaines (Malikite) ; et une *spiritualité* inspirée du soufisme.

La doctrine Ach'arite est une doctrine qui joint le texte et la raison. Et c'est pour cela que les Marocains ont choisi cette doctrine parce qu'Al-Ach'ari était « mou'tazilite » et a donné l'importance à la raison. Mais il a vite compris que la raison à elle seule ne suffisait pas. Il fallait que cette raison soit appuyée par un autre "règne de données". Des données contenues dans les textes et qui sont des données auxquelles on ne peut pas accéder par la simple raison. On a besoin de ce règne de données venant du Texte, c'est-à-dire du Coran et de la tradition ou de la Sunna du Prophète.

Sur le registre de la jurisprudence, de la législation et du fiqh, le Maroc a fait le choix de l'école *Malikite*. Rituellement, dans ce pays, on avait un choix bien précis et ce, depuis l'avènement de Moulay Idriss 1^{er} (VIII^e siècle). Cela s'est renforcé avec Idriss II qui a reçu les juges qui, imbibés de ce rite, le répandaient avec beaucoup de maîtrise et « Amana », de justesse et de justice. Tous les juges, tous les grands noms qui se sont attachés à ce rite savaient comment l'ancrer. Ils savaient aussi, et surtout, faire l'équilibre entre les textes et les finalités. Un tel équilibre donnait une grande flexibilité à la pratique quotidienne des Marocains. Et le rite Malékite est justement connu pour cet équilibre qui inclut les mœurs dans ses piliers majeurs: L'habitude quotidienne des citoyens doit être respectée tant qu'elle n'est pas en contradiction avec les textes ultimes.

En termes de spiritualité, le Soufisme représente cette injonction entre le texte et le Spirituel. "c'est la porte de beauté". En effet, le Coran contient 6 236 versets qui traitent d'une large palette de concepts liés à la spiritualité en général et dont s'inspirent les Soufis, mais beaucoup de musulmans se limitent aux 250 versets qui ne concernent que la législation (Al-Ahkam).

“ *C'est un islam que le Maroc et l'Afrique, qui constituent 50 % des musulmans dans le monde, ont choisi. C'est un rassemblement de musulmans qui ne sont pas présents sur le plan de la communication.* ”

QUAND PARLE-T-ON DE RADICALISATION ?

Il y a radicalisation lorsqu'un individu, ou un groupe d'individus, commence à penser qu'il est l'émanation de la rectitude, de la droiture et de l'islam véritable ; que le reste de la société n'est plus dans les normes de l'islam ; qu'il doit remettre de l'ordre (son ordre) dans ce qu'il perçoit comme un chaos religieux ; qu'il doit propager de nouveau la chari'a. Mais aussi quand il commence à évoquer des concepts tels que la loyauté et la déloyauté (« Al-Wala' wal-Bara' ») ; l'appartenance au domaine de l'islam (Dar al-Islam) ; ou l'hérésie (Dar al-Harb) et lorsqu'il commence à puiser sa réflexion au cœur d'une lecture rigide de la codification de la religion ; et, enfin, lorsqu'il commence à se structurer pour passer à l'action, violente.

DES RÊVES ET DES FRUSTRATIONS

Des groupes extrémistes violents faussent cyniquement et exploitent les croyances religieuses, les différences ethniques et idéologies politiques pour légitimer leurs actions, établir leur revendication sur le territoire et recruter des adeptes. Distorsion et utilisation abusive de la religion sont utilisées pour diviser les nations, les cultures et les peuples, sapant notre humanité.

Ils construisent leur système sur quatre « rêves » pour motiver leurs adeptes :

- **Rêve d'unité**, de Califat, d'Empire : il ne s'agit pas d'une « nation » dont ils rêvent, mais d'un rassemblement des autres espaces à travers les migrations. Il y a un pôle attractif qui a un but « civilisateur » qui attire la « Oumma » vers une finalité. Leur motivation idéologique est fondée sur l'idéal du retour à l'âge d'or des quatre Califes Rachidoun des premiers temps de l'islam, basé sur un seul et unique Califat ;
- **Rêve de dignité** : certains jeunes se raccrochent à l'islamisme et rêvent d'un retour à l'époque où les musulmans dominaient une bonne partie du monde et agissaient sur l'histoire. Les humiliations successives représentées par le déclin de l'Empire Ottoman, la colonisation européenne et l'échec du nationalisme arabe, ont créé une grande frustration chez cette catégorie de jeunes qui rêve d'une alternative qui peut être aussi destructrice et de terreur que d'autres mouvements destructeurs dans le monde ;
- **Rêve de pureté** et d'un retour vers les textes et seulement les textes, en proposant une forme pure du Coran. Les prôneurs de ce rêve utilisent l'argument que si l'islam authentique et pur est fidèlement suivi sans la moindre interprétation, alors le succès promis par Allah à ses fidèles est assuré ici sur terre (richesse et domination) ou dans l'au-delà (paradis pour les « martyres »)

- **Rêve de salut** (Al-Ta' ifa Mansoura – Al-Firqa Najiya...) : il s'agit d'une forme de « musique de fond de l'apocalypse », mettant en évidence la faiblesse naturelle de l'homme qui le rend incapable de satisfaire à la loi divine, et de ce fait, esclave des oppresseurs».

QUE FAIRE ?

Quatre dossiers d'envergure à instruire comme des variables lourdes de cette équation complexe:

- Le premier est celui des **griefs** : héritages historiques, ou griefs collectifs, découlant de la domination, l'oppression, l'asservissement ou l'intervention étrangère, peuvent permettre aux récits de victimisation de prendre racine. Ces récits peuvent provoquer des réactions émotionnelles simples et puissantes qui peuvent ensuite être exploitées par les extrémistes violents : la mémoire des oppressions réelles ou perçues, passées ou présentes, est maintenue de manière à alimenter la soif de vengeance contre les oppresseurs.
- Le deuxième dossier réside dans la nécessité de permettre aux États de la région de développer des **projets sociétaux** qui font rêver de manière à surpasser en magnétisme ce qu'offrent les extrémistes et à favoriser davantage l'engagement de la jeunesse.
- Le troisième consiste à adopter des approches d'évaluation intégrant des indices, des indicateurs et des critères utiles pour **démystifier les prétentions des extrémistes** sur « l'islamité » de leur prétendu État.
- Le quatrième dossier touche la **formation** continue des ressources humaines religieuses disponibles dans la région (5 millions environ). Il s'agit de développer leurs capacités et leur efficacité avec des programmes de formation à même de faire face aux défis de la radicalisation.

Y A-T-IL PLACE POUR DES RÊVES ALTERNATIFS ?

M. Abaddi reste vivement optimiste quant à la victoire de l'islam modéré, parce que le pouvoir de conviction de la modération est un « soft power » très efficace prouvé tout au long de l'histoire de l'humanité.

Le Royaume du Maroc travaille sur trois plans complémentaires pour combattre ce genre de radicalité :

- le premier plan, c'est de faire connaître l'islam original, ouvert et modéré dans ses dimensions doctrinales, rituelles et spirituelles ;
- le deuxième plan, c'est de déconstruire le discours « rigoriste » et d'offrir un discours alternatif. Celui-ci doit être porté par des oulémas habilités, ce qui permet un dialogue direct ou indirect souvent fructueux avec les « rigoristes » ;
- le troisième plan, c'est de structurer le champ religieux, sur le plan institutionnel et sur le plan de son contenu, afin de ne pas laisser de vide passible d'être infiltré par l'extrémisme.

Quant aux jeunes proprement dit, il faudra œuvrer ensemble pour leur offrir des rêves alternatifs car les « rêves » de Daesh ont des « followers », des suiveurs sur les réseaux sociaux et les sites internet (travail sur les jeux vidéo, etc.). C'est sur ce terrain qu'il faudra se battre aussi.

Des rêves alternatifs peuvent être recréés par :

- le biais des agences de l'ONU : bâtir le Big Data pour faire des recherches afin de mieux cerner la problématique. Penser à la refonte possible, reconstruire et démystifier, pour montrer que le discours des extrémistes ne tient pas la route ;
- des outils de développement de capacités pour permettre aux jeunes de s'épanouir ; il faut être créatif, etc. ;
- le lancement de workshops (ateliers) pour créer des bandes dessinées pour enfants (n'oublions pas que l'enfant a besoin de jouer, de vivre, de rêver) ;
- un travail sur la responsabilisation de la jeunesse ;
- une réflexion sur une philanthropie intellectuelle, un partage de connaissances avec ceux qui n'ont pas de quoi payer cette expertise.

PRÉSENTATION 3

FACE À LA FASCINATION DE LA MORT... L'ENVIE DE VIE

Résumé de l'intervention d'Ahmed Ghayet
Président Association
Marocains pluriels

MAROCAINS PLURIELS

L'idée de création de l'Association Marocains Pluriels était en germe depuis longtemps dans l'esprit de quelques personnes conscientes de la richesse de l'identité plurielle du Maroc, et de la diversité de ses affluents identitaires, culturels et humains. Elles étaient désireuses de préserver cette richesse, de la faire fructifier et d'en faire un atout pour contribuer à promouvoir la tolérance et les valeurs de l'engagement.

UNE SOCIÉTÉ VÉCUE COMME INJUSTE

Beaucoup de jeunes voient la société dans son ensemble comme injuste. Ils subissent, d'une part, une « violence symbolique », celle des institutions et des « classes dominantes » qui exercent un pouvoir invisible mais néanmoins oppressant et dominateur sur les « classes populaires » (l'image du jeune des quartiers scandaleusement riches de Casablanca roulant en décapotable à côté d'un jeune des quartiers pauvres de cette même ville, sur son vélo, cassé et bricolé). D'autre part, ils vivent une « victimisation collective ». Celle-ci concerne le sentiment de persécution collective propre à une certaine jeunesse des quartiers populaires, qui trouverait en quelque sorte écho dans la « théorie du complot » et une perception cynique du monde social.

Ces ressentiments ne concernent pas seulement la jeunesse marocaine, mais la jeunesse française des banlieues qui vit ou a vécu les mêmes situations. Il est fait référence ici à la Marche des beurs pour l'égalité.

Les attentats de Casablanca du 16 mai 2003 ont été une véritable alerte.

DES SIGNES QUI NE TROMPENT PAS

Le banditisme, le crime, le terrorisme sont autant de formes de violence, dont le plus souvent les adultes sont acteurs, voire recruteurs. Les parents, éducateurs, enseignants, forces de l'ordre, partis politiques, élus, société civile... devraient alors se pencher sur les causes de cette violence et tenter d'y apporter propositions et remèdes. La société marocaine, à l'instar d'autres, regorge de signes de violence liés au rythme de vie. La corruption et le mépris sont une sorte de violence aussi.

Les jeunes relégués dans la marginalité sont fragiles et vulnérables et peuvent donner à un certain moment un signal de violence. Les plus remarquables ces dernières années sont le phénomène de « tcharmil » (le fait de se balader avec un sabre en ville et menacer les passants, voire les agresser), le hooliganisme, etc.

D'autres signes de la souffrance des jeunes sont présents. On peut citer la tentation de la migration clandestine, la drogue, le suicide, la fascination de la mort.

Puis, enfin, viennent des signes physiques de radicalisation qui ne trompent pas : changement vestimentaire (des uniformes gris : abaya et pantalon court), coiffure, barbe, regard, etc. et de comportement : souvent rupture avec les proches et avec la mère en particulier.

LA MISÈRE DES JEUNES

Pour ces jeunes, la vie n'a plus de valeur : mourir est un acte de gloire. Ce n'est pas que la misère matérielle qui donne lieu à la radicalisation, c'est surtout la misère culturelle, le vide qui influencent les jeunes.

Les jeunes de nos quartiers vivent dans une misère culturelle absolue et un désert sexuel et affectif cruel. Dans ce contexte, un discours du type : « Regarde ce qu'on a fait de toi ; tu es manipulé dans ton pays et à l'étranger, nous t'offrons une nouvelle voie, celle de réussir ta mort et ta deuxième vie » est redoutablement attractif.

POUR AGIR...

- Faire un travail sur la logique de transmission de valeurs.
- Penser à un moyen de faire vivre la mixité dans le bon sens. La construction de quartiers neufs où des bâtiments sont posés comme des barres d'habitation sans lieux de vie et de sociabilité, est très néfaste pour la mixité et la paix sociale (exemple du quartier Oulfa, à Casablanca).
- Mettre la culture dans le premier rang des préoccupations actuelles.
- Travailler sur la refonte du système éducatif et de l'enseignement.
- Former des médiateurs culturels et animateurs culturels qui vont gérer les centres de jeunesse.

PARTIE 2



ANALYSE THÉMATIQUE ET PISTES D'ACTION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU MAROC

Quatre groupes de travail ont été organisés pour discuter de la question de la radicalisation des jeunes et faire des propositions de pistes d'action concrètes. Ces groupes de travail ont réuni ensemble les représentants du SNU au Maroc et ceux des différents ministères et institutions marocains.

FICHE 1

ÉDUCATION

Fiche élaborée sous la coordination
de Khalid Chenguifi
(UNICEF), modérateur

Cette note analytique, orientée vers l'action, a été élaborée à la suite et, prenant en compte les résultats des discussions de l'atelier « Jeunesse et extrémisme violent : Vers une analyse et des actions communes », organisé par le SNU au Maroc, sous la coordination de l'UNICEF, section Éducation, le 11 avril 2016, à Rabat. Avaient également pris part à la réflexion les partenaires nationaux des différents départements ministériels et institutions.

L'objectif de cette note est de présenter la lecture conjointe du phénomène par les agences du SNU et des partenaires nationaux. L'objectif est aussi de dégager des pistes d'action que ces derniers considèrent prioritaires et, pour lesquelles le SNU s'estime en mesure d'apporter une contribution spécifique à travers les différents mandats et expertises de ses agences.

CONTEXTE ET ANALYSE DE LA QUESTION

Trouvant essentiellement source dans les situations d'exclusion et de marginalisation, terrain favorable à l'endoctrinement, le phénomène de radicalisation et d'extrémisme repose sur une diversité de facteurs se rapportant à quatre dimensions : idéologique, économique, sociale et psycho-individuelle/sociale. Dans ce contexte, l'éducation, touchant plusieurs de ces dimensions à court et moyen termes, constitue le pilier central de la prévention de la radicalisation dès le plus jeune âge. Si l'éducation a tout son rôle à jouer, il convient toutefois de préciser que l'école, compte tenu de sa mission et de ses capacités, ne peut raisonnablement prendre en charge et régler tous les problèmes sociaux.

L'éducation chez les enfants et les jeunes permet de former des hommes et des femmes plus ouverts, de paix, de tolérance, porteurs de valeurs humanistes et plus critiques face aux dogmes. En cela, revoir le rôle de l'éducation dans toute son ampleur et dans tous ses cycles, c'est potentiellement toucher au cœur de la problématique de l'extrémisme et de sa prévention.

Facteur de construction collective, de transmission, de socialisation des valeurs, et déterminant d'insertion et d'inclusion, et d'apprentissage des règles, l'éducation représente l'élément majeur de toute stratégie de prévention de la radicalisation. Son rôle s'inscrit à la fois dans un cadre formel et informel, mobilisant une variété de vecteurs de prévention.

En premier lieu, le cadre formel du système d'éducation et de formation constitue l'entrée par excellence du rôle de l'éducation en matière de prévention par le biais de la diffusion d'un système de valeurs, de la formation et de la construction individuelle dans le cadre d'un projet global de société.

Prévenir la radicalisation des individus, c'est transmettre aux jeunes générations les valeurs universelles (droits de l'homme, civisme, paix et tolérance), mais aussi leur fournir un cadre d'apprentissage de qualité et les moyens d'une pleine insertion économique et sociale.

En outre, l'éducation a tout son rôle à jouer dans le cadre informel, touchant plus particulièrement les environnements sociaux et sociétaux des individus.

LES QUESTIONNEMENTS INCONTOURNABLES

Cadre formel de l'Éducation

AXE 1 École, environnements scolaires et système de valeurs.

Différentes visions, en relation avec les sources d'extrémisme du rôle de l'école, sont identifiées par les partenaires nationaux : école des savoirs, école de la formation, école de la construction individuelle, école de la société. Des choix en matière de politiques éducatives sur lesquels elle se fonde, aux environnements qu'elle offre, aux contenus pédagogiques

qu'elle transmet et aux compétences et aptitudes sociales qu'elle développe, l'école transmet un système de valeurs, fondement du projet de société dans lequel elle s'inscrit.

Tout d'abord, la question qui se pose est celle du système de valeurs que l'école ambitionne de transmettre et des moyens de diffusion, à savoir, dans quelle mesure les dispositifs d'éducation et de formation, les programmes et méthodes d'enseignement permettent-ils de traduire ces ambitions ? En d'autres termes, la question est de savoir si le système d'éducation et de formation, tel qu'il se présente dans ses multiples dimensions, est en adéquation avec le projet de société porté ? Quel système de valeurs l'école marocaine souhaite-t-elle transmettre ? Le système d'éducation et de formation ainsi que ses dispositifs mis en œuvre permettent-ils de construire et transmettre ces valeurs ?

L'accent doit être mis, d'une part, sur l'éducation aux droits à part entière, mais aussi sur des matières porteuses telles que l'éducation civique, l'histoire, la géographie, la philosophie, le sport, les matières de sciences sociales et humaines de nature à développer l'esprit critique et la construction de valeurs sociétales communes. Au-delà des contenus d'enseignement, les pratiques pédagogiques se doivent également d'être conformes aux valeurs diffusées. Ces cadres de construction et de transmission doivent être en adéquation avec les valeurs universelles et humaines reconnues.

De plus, l'école doit veiller à offrir des environnements scolaires en adéquation aux valeurs portées. Il s'agit dans ce sens de promouvoir et renforcer le développement d'environnements scolaires inclusifs dans le respect des droits de l'enfant, des principes d'équité et d'égalité des chances, en renforçant la lutte contre les violences scolaires et les discriminations sous toutes leurs formes.

La cohérence des contenus diffusés et transmis par l'ensemble des canaux éducationnels en dehors du système éducatif a un rôle crucial à définir à la fois la pertinence des valeurs transmises par l'école pour une vie commune et plus largement la construction de la cohésion sociale, mais également fournir un terreau adéquat à la matérialisation effective des valeurs communes et sociétales.

Le référentiel de valeurs doit être diffusé et renforcé par le système d'éducation et de formation, mais aussi par l'ensemble des canaux

de transmission et diffusion sociétale dans une cohérence assurant le renforcement et la visibilité des valeurs communes prônées par la nation et ses institutions et matérialisées par la promotion des pratiques de droits.

AXE 2 Préparer et favoriser l'insertion des adolescents et des jeunes

La question de l'adéquation entre les compétences développées à l'école et les capacités des jeunes à s'insérer dans la vie active et faire face aux réalités économiques et sociales est d'une importance cruciale dans le renforcement de la cohésion sociale et la prévention de la radicalisation.

La rétention des élèves au sein du système éducatif et la préparation des adolescents et des jeunes à l'insertion professionnelle en est un premier ingrédient. Dans cette perspective, le système d'éducation et de formation doit, d'une part, renforcer la lutte contre l'abandon et le décrochage scolaire. Et, d'autre part, sur la base des principes d'équité et d'égalité des chances, l'école doit offrir un système d'éducation répondant à la diversité des profils et des besoins des jeunes en vue d'une insertion réussie.

Il s'agit là de diversifier l'offre éducative et, notamment, de développer le dispositif de formation professionnelle et les opportunités d'apprentissages, tout en ouvrant l'école sur le monde économique et professionnel en vue d'une meilleure insertion des jeunes. Dans ce sens, un effort soutenu doit être réalisé en vue de valoriser les métiers et la formation professionnelle, et de renforcer le système d'orientation des élèves.

Le système d'éducation et de formation doit encourager les talents et la créativité, soutenir l'esprit d'initiative et œuvrer au développement des compétences visant l'autonomie et l'insertion des jeunes.

Cadre non formel de l'Éducation

En dehors du système formel d'éducation et de formation, la prévention du phénomène de radicalisation au sein de la société, et plus particulièrement chez les jeunes, se réalise à travers deux axes principaux : la sensibilisation des communautés et la promotion de la participation des jeunes dans l'espace public.

AXE 3 Information, sensibilisation, éducation aux médias

D'une part, il s'agit de veiller à la mobilisation et la sensibilisation des communautés (campagnes de communication et de sensibilisation). De plus, compte tenu du rôle prépondérant d'Internet, et des réseaux sociaux en particulier, au cours du processus de radicalisation (propagande), les enfants et les jeunes doivent être mieux informés et sensibilisés à l'utilisation d'Internet et au traitement de l'information. L'objectif étant de développer une vigilance accrue et un esprit critique chez les usagers des médias et réseaux sociaux pour prévenir le risque d'endoctrinement.

D'autre part, il pourrait s'avérer opportun d'établir un système citoyen de monitoring des médias et réseaux sociaux, de façon à contrecarrer la diffusion de messages visant l'endoctrinement. La pertinence d'une telle démarche réside dans sa nature participative, mobilisation et engageant directement dans la prévention des sources d'extrémisme et d'endoctrinement des jeunes.

AXE 4 Promouvoir la participation des jeunes dans l'espace public

Promouvoir la participation des jeunes constitue un vecteur majeur de prévention de la radicalisation. Soutenir la participation, c'est lutter contre l'exclusion et la marginalisation des jeunes.

Il s'agit dans ce cadre, d'une part, de valoriser l'engagement citoyen en appuyant le développement d'initiatives et de projets impliquant les jeunes ; et, d'autre part, de renforcer et développer les dispositifs de participation des jeunes dans les espaces publics de manière à instaurer des espaces de dialogues et d'échanges, mais aussi d'associer les jeunes à la prise de décision.

FICHE 2

CULTURE ET MÉDIAS



Fiche élaborée sous la coordination de
Andrea Cairola (UNESCO) et Amina Lotfi (ONU-Femmes),
comodérateurs de l'atelier, et de Aymane Saidi (ONU-
Femmes), rapporteur

CONTEXTE ET ANALYSE DE LA QUESTION

Sur le plan international

Dans un contexte de plus en plus mondialisé, les médias, la culture et la communication jouent un rôle de premier ordre. Ils peuvent prévenir la propagation de l'extrémisme violent en servant d'outils de déradicalisation efficace ou au contraire le véhiculer, en se faisant le relais de discours haineux.

Selon le Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent : « Le message d'intolérance – religieuse, culturelle et sociale – que ces groupes véhiculent a eu de graves répercussions sur de nombreuses régions du monde. S'arrogeant le contrôle de territoires et recourant aux **médias sociaux** pour diffuser en temps réel leurs idées et leurs exploits dans le monde entier, ces groupes tentent de mettre en péril **les valeurs de paix, de justice et de dignité humaine que nous partageons.** »

Sur l'axe lié à la « Communication stratégique, Internet et réseaux sociaux », le Plan d'action souligne :

« Les messages manipulateurs mis en ligne par les extrémistes violents sur les médias sociaux ont été très efficaces pour inciter des individus, notamment des jeunes, femmes et hommes, à rejoindre leurs rangs. Si les extrémistes ont fait preuve d'ingéniosité dans l'utilisation des instruments de communication, anciens et nouveaux, et si nous rejetons leurs messages, il est indéniable également que nous n'avons pas réussi, dans une large mesure, à transmettre à ceux qui ont perdu l'espoir et qui sont privés de

leurs droits une vision de l'avenir qui stimule leur imagination et offre la perspective d'un changement tangible. Des milliers de jeunes militants et d'artistes ripostent en ligne à l'extrémisme violent avec comme armes des films, de la musique, des créations artistiques, des bandes dessinées et des textes ou des dessins humoristiques, et ils méritent notre appui. Je recommande donc aux États Membres :

- de formuler et d'appliquer, en étroite coopération avec les entreprises de médias sociaux et le secteur privé, des stratégies nationales de communication qui soient adaptées au contexte local, en tenant compte des différences entre les sexes tout en étant fondées sur les normes internationales en matière de droits de l'homme, de façon à démonter les argumentaires favorables à l'extrémisme violent ;
- d'encourager la recherche sur les liens entre l'usage abusif d'Internet et des médias sociaux par les extrémistes violents et sur les facteurs de radicalisation ;
- d'agir au niveau local pour faire progresser les valeurs de tolérance, de pluralisme et de compréhension ;
- de veiller à ce que les cadres juridiques nationaux protègent la liberté d'opinion et d'expression, le pluralisme et la diversité des médias ;
- d'aider les victimes à faire leur deuil et à surmonter leur souffrance en leur donnant accès à des forums en ligne où elles pourront faire part de leur expérience et participer ainsi à la prévention de l'extrémisme violent ;
- de protéger les journalistes, qui jouent un rôle crucial dans les sociétés démocratiques, en enquêtant rapidement et de manière approfondie en cas de menaces contre leur sécurité et en les encourageant à prendre l'initiative d'élaborer ensemble des formations spécialisées et des codes de conduite de la profession qui favorisent la tolérance et le respect. »

Sur le plan national

Cet atelier a connu une participation tripartite : d'un côté, le SNU (UNESCO - ONU Femmes) et d'un autre côté, le Ministère de la culture et le Ministère de l'emploi, au niveau national, dans le but de trouver des

réponses collectives adaptées à ce phénomène. En effet, ce phénomène au Maroc, comme ailleurs, ne résulte pas uniquement d'un malaise social ou économique mais également d'un malaise culturel.

Afin d'y remédier, il paraît nécessaire, à l'échelle nationale, de valoriser et de promouvoir la diversité culturelle marocaine comme vecteur pour le développement durable ainsi que pour la lutte contre l'extrémisme violent.

Selon l'UNESCO, la société du savoir a quatre piliers qui jouent un rôle essentiel en termes d'accès à l'information et au savoir ainsi qu'au développement d'une culture de la paix : la liberté d'expression, l'accès universel à l'information et au savoir, le respect de la diversité culturelle et linguistique, et l'éducation de qualité pour tous.

Le respect des droits de l'homme, de la justice sociale et l'égalité des genres contribueront également à une culture de la paix.

AXES DE TRAVAIL SNU ET PARTENAIRES NATIONAUX

Compte tenu de la conjoncture actuelle, et sur la base des discussions qui ont eu lieu lors de l'atelier, le SNU au Maroc entreprend de mettre en place une stratégie commune visant à faire face à l'extrémisme violent :

- mise en œuvre du Plan d'action de Rabat sur l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse ;
- mise en œuvre du Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité ;
- mise en œuvre de la résolution 1624 (2005) du Conseil de sécurité, prônant une action globale pour contrer l'incitation à la violence et à l'extrémisme violent ;
- implication du Ministère de la culture et du Ministère de l'emploi ;
- implication de l'ensemble des acteurs et professionnels du secteur de la communication et de l'information, y compris les opérateurs médias, les associations (SNJP, ONG), les instances de régulation (HACA et ANRT), les entreprises de service public audiovisuel, et en coopération

avec les acteurs privés tel que les responsables des réseaux sociaux, des moteurs de recherche, des éditeurs de logiciels et de systèmes d'exploitation, les fournisseurs d'accès à Internet, etc. ;

- établissement d'un partenariat avec les organisations jeunesse (OJ) et les maisons de jeunesse pour faciliter le dialogue interculturel.

PISTES DE TRAVAIL PROPOSÉES

- Travaux de recherche sur le phénomène au Maroc (identification du phénomène de radicalisation, de la population cible : Les jeunes, qui sont-ils ? Quels sont leurs intérêts ? Leurs besoins ? Par quoi sont-ils influencés ?).
- Rôle de la diaspora dans la lutte contre le radicalisme (transferts de fonds, coopération culturelle décentralisée, etc.).
- Élaboration d'une communication spécifique au patrimoine, au dialogue interculturel afin de sensibiliser les jeunes dans la lutte contre l'extrémisme violent.
- Formation des médiateurs culturels et des gestionnaires des projets culturels pour optimiser les maisons de jeunesse.
- Éducation au patrimoine, aux médias et à l'information, accès aux arts et à la culture.
- Renforcement des compétences des jeunes et de leur expertise par la transmission d'outils de création et de savoir.
- Transmission aux jeunes des concepts d'identité et de diversité culturelle.
- Recours aux rituels et pratiques culturelles comme outils de lutte contre l'extrémisme violent envers les femmes et les jeunes.
- Communication spécifique au patrimoine, au dialogue interculturel afin de sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel à l'instar de la campagne #UNITE4HERITAGE.

- Formations des acteurs-clés, en l'occurrence les associations de jeunesse, à l'utilisation d'outils créatifs, de connaissances et de compétences leur permettant d'identifier les comportements haineux, en particulier chez les jeunes personnes vulnérables.
- Campagnes de communication et actions de sensibilisation afin de sauvegarder le patrimoine et la diversité culturelle, contrer la propagation des discours haineux et favoriser le partage de témoignage de jeunes victimes de la radicalisation.
- Exploitation du potentiel des réseaux sociaux pour mobiliser les jeunes, faire entendre leurs voix, promouvoir les droits humains, une culture de paix et de tolérance, et aider à la sauvegarde du patrimoine en danger.
- Ateliers de formation et d'information sur le rôle des pratiques et des rituels culturels dans la sauvegarde et la transmission des valeurs de tolérance et de respect de l'autre.
- Mise en œuvre d'activités au profit des jeunes dans des sites du patrimoine mondial.
- Renforcement des capacités des ONG dans le domaine de la diversité des expressions culturelles, notamment en ce qui concerne les dispositions relatives à la liberté d'expression dans le cadre de la Convention de 2005 de l'UNESCO.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Dialogue sur l'autorégulation dans les médias (principalement à travers les plates-formes de médias sociaux).
- Autonomisation des jeunes et renforcement de leur capacité à réagir en cas d'exposition à des discours de haine, de radicalisation et d'extrémisme.

Cette fiche thématique pose les jalons d'une plus grande réflexion autour d'un chantier qui s'ouvre. Le rôle du SNU serait d'élargir la discussion, de développer un esprit critique des utilisateurs des médias et des réseaux sociaux, et de pouvoir ainsi garantir une alternative, en élaborant une stratégie commune afin de lutter contre l'extrémisme violent.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

- Le plan d'action de Rabat sur l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, HCDH (http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Opinion/SeminarRabat/Rabat_draft_outcome.pdf)
- Étude « Combattre les discours de haine sur Internet », Collection UNESCO sur la liberté de l'internet, http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/resources/news-and-in-focus-articles/all-news/news/unesco_launches_countering_online_hate_speech_publication/#.VvIk03mqUk
- «#Unite4heritage - (#UnisPourLePatrimoine) » : campagne qui appelle chacun à s'élever contre l'extrémisme et la radicalisation en célébrant les sites, les biens et les traditions culturelles qui font toute la richesse et la vitalité de ce monde <http://www.unite4heritage.org/fr>
- En cours : préparation de la participation des représentants du Maroc à la Conférence internationale sur « Radicalisation, Internet et Jeunes : agir ensemble pour prévenir » prévu le 31 octobre 2016 à Québec City (Secteur Communication et Culture).
- Convention de l'UNESCO :
 - Convention de 1972 sur la protection du patrimoine culturel et naturel.
 - Convention de 2003 sur la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
 - Convention de 2005 sur la promotion de la diversité des expressions culturelles.
 - Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).
- Résolutions du Conseil de sécurité :
 - Résolution 1325 sur Femmes, Paix et Sécurité.
 - Résolution 1860 sur la prévention et réponse à la violence sexuelle liée à un conflit.

FICHE 3

INSERTION ÉCONOMIQUE ET ACCÈS À L'EMPLOI

Fiche élaborée sous la coordination de Hind Jalal (UNFPA) et Vincnet Carbonneau (OIM), coordinateurs de l'atelier, et d'Anthony Berginc (HCR), rapporteur

CONTEXTE ET ANALYSE DE LA QUESTION

L'insertion économique, l'accès à l'emploi et à un revenu décent constituent une condition essentielle de la non-marginalisation des jeunes en société. Quand la jeunesse n'arrive plus à s'épanouir au sein de la société, les discours radicaux s'enracinent plus facilement dans les esprits. L'extrémisme violent devient une alternative séduisante offrant une nouvelle perspective d'avenir. Assurer l'insertion économique et l'accès à un emploi décent, c'est donc lutter contre cette marginalisation et a fortiori contre l'embrigadement d'une part de la jeunesse.

Selon les données du dernier Recensement général de la population et de l'habitat 2014 publiées par le Haut-Commissariat au plan (HCP), la part des jeunes de moins de 15 ans s'inscrit en diminution par rapport à 2004. Sa part est passée de 31,2 % à 28,0 % entre 2004 et 2014.

Cette jeunesse, particulièrement les jeunes filles, est largement exclue du développement économique des 15 dernières années. L'économie marocaine ne crée pas suffisamment d'emplois pour répondre à la venue sur le marché de la tranche d'âge des 15-24 ans.

En effet, si le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus représente, selon les dernières données disponibles du HCP, 48 % à fin 2014, le taux d'activité par sexe est largement déséquilibré avec 72,4 % pour les hommes et seulement 25,3 % pour les femmes¹². La structure de la

¹² Enquête activité, emploi et chômage, résultats annuels préliminaires, HCP, année 2014.

population active selon l'âge montre en outre que la tranche des 15-24 ans ne représente que 17,2 % en 2014.

Le taux de chômage par sexe a culminé à 9,9 % en 2014. Désagrégé par âge, ce taux représente 20 % pour la tranche des 15-24 ans, soit le niveau le plus élevé. Désagrégé par sexe, ce taux est de 9,7 % pour les hommes et 10,4 % pour les femmes. Il est également à noter que selon le niveau scolaire, le taux de chômage le plus élevé est celui des diplômés du niveau supérieur avec 21,1 % en 2014. Si on examine la structure de la population active en chômage selon l'âge, on trouve que la tranche des 15-24 ans culmine à 34,8 %.

Par ailleurs, cette jeunesse souffre de l'accès à une éducation de qualité surtout pour les filles. Selon les données du dernier Recensement général de la population et de l'habitat 2014 publiées par le HCP, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus a connu une baisse passant de 43,0 % en 2004 à 32,0 % en 2014, avec 22,1 % pour les hommes et 41,9 % pour les femmes, 22,2 % pour l'urbain et 47,7 % en milieu rural.

Il en ressort une marginalisation des filles qui continuent d'être exclues de l'accès au savoir, surtout en milieu rural.

Une croissance soutenue d'au moins 6 % serait nécessaire pour intégrer cette population.

Cette situation génère des bassins urbains importants où des légions de jeunes ont perdu espoir, n'accèdent à aucune activité organisée, n'ont pas d'information et végètent sans perspectives d'avenir. Ces jeunes n'ont pas d'attaches institutionnelles particulières, les plus vulnérables ayant quitté l'école et se trouvant sans attaches ou identification au quartier, aux imams, à la commune, aux associations ou au monde de l'emploi. Ceux qui arrivent à travailler dérivent d'un petit boulot à un autre sans espoir de trouver un travail décent.

Du point de vue de l'extrémisme violent, l'absence de perspectives et la faiblesse de l'identité locale, religieuse et citoyenne, sont une combinaison dangereuse.

Analysée par sexe, cette précarité économique et sociale est parmi les facteurs qui favorisent tous types de violences y compris celles basées sur le genre et qui poussent les familles à encourager le mariage précoce,

terreau de développement de l'extrémisme et des comportements à risques chez les garçons et chez les filles : prostitution, traite des êtres humains, violences...

Les politiques et programmes actuels, nonobstant leur degré de justesse par rapport aux besoins des secteurs émergents, ne sont pas suffisamment adaptés à la jeunesse marginalisée, n'apportant pas auprès de cette population un processus complet, accessible à proximité, et conduisant jusqu'à l'emploi et à l'autonomisation. Les centres de formation professionnelle enregistrent de forts taux d'abandons et un faible accès des filles : les stages ne sont généralement pas ou peu encadrés, il n'y a pas de préparation à l'emploi après formation. Une majorité de jeunes dans les quartiers ne savent pas que les programmes existent ou n'y ont pas accès. Ce qui exacerbe le sentiment d'exclusion des marginalisés, qui perçoivent que les opportunités sont pour « les autres ».

Axes de travail SNU et partenaires nationaux

Importance du rôle de la femme : on a remarqué l'absence du volet genre et radicalisation pendant l'atelier. Celui-ci est fondamental pour plusieurs raisons :

- la femme est la première à noter la radicalisation dans la famille ;
- elle a un rôle important dans la gestion des conflits, même si elle est souvent invisibilisée. Par exemple, place Tahrir ;
- les inégalités entre les sexes et l'exclusion de la femme représentent un terrain qui favorise la radicalisation (enfants abandonnés qui deviennent des adultes exclus et marginalisés, violences de tout genre, mères célibataires exclues de leurs familles et exposées à la traite, à la violence, à la prostitution...).

Importance d'accès à l'emploi : les griefs mentionnés dans l'atelier sont vrais, il ne faut pas le nier. Mais on doit montrer aux jeunes qu'il y a des alternatives. Le travail peut changer la vie, tant des filles, car elles peuvent devenir indépendantes et envisager des autres ambitions et d'autres rêves, à part le mariage et la reproduction ; comme pour les garçons, qui peuvent devenir autosuffisants.

Tendances démographiques alarmantes : les chiffres montrent que le taux d'activité féminine au Maroc recule depuis les dix dernières années. Cela prouve une tendance vers un conservatisme progressif de la société marocaine. Même si le taux d'éducation féminine a augmenté, les femmes ont tendance à quitter leur travail pour rester à la maison et élever leurs enfants. Il s'agit de mesurer ces tendances et voir s'il n'y a pas de risque de hausse de l'ISF (**l'indice synthétique de fécondité**). La croissance économique n'est pas suffisante pour générer suffisamment d'emplois.

- Il y a un problème d'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.
- Il y a aussi un manque d'accompagnement et d'encadrement pour la transition entre le système éducatif et le marché de travail.
- Le modèle éducatif actuel n'est pas équitable socioéconomiquement. L'investissement reste trop élitiste (on investit 16 fois plus dans les universités que dans les écoles primaires).
- Quelques exemples des initiatives en cours ont été partagés :
 - l'État a rapproché la formation professionnelle de l'Éducation nationale ;
 - la Direction générale de l'Éducation non formelle a un projet pour créer 8 000 emplois, qui consiste dans la mise à niveau académique et l'accompagnement à l'initiation dans le milieu professionnel ;
 - la Stratégie nationale de l'emploi 2015-2020 priorise l'appui à la microentreprise, l'auto-emploi et l'investissement privé ;
 - le Projet FORSATY a introduit l'évaluation du service associatif par les bénéficiaires à Tanger, ce qui a produit un changement de la relation entre les éducateurs et les jeunes.

PISTES DE TRAVAIL PROPOSÉES

- Agir sur les court et long termes.
- Investir dans ce qu'on appelle « soft skills », développer les capacités sociales des jeunes. L'Éducation formelle n'est pas la seule voie d'intégration au marché de travail. Par exemple, l'éducation par les pairs, groupes de musique professionnels qui ont été créés grâce à des associations, etc.
- Le Ministère de la jeunesse doit prendre le leadership sur ce sujet et coordonner les actions pour donner une réponse multisectorielle. L'adoption de la SNIJ est une avancée, mais il reste beaucoup à faire sur sa mise en œuvre.
- Les jeunes aussi doivent prendre leur part de responsabilité. Ils ont beaucoup d'énergie et de créativité et on peut les aider à les canaliser en renforçant les mécanismes et les centres d'écoute, telles que les Maisons de Jeunes.
- Proposition de renforcer les services d'orientation pour les jeunes, et l'accompagnement à l'insertion au marché de travail. Par exemple, en régularisant les stages et les apprentissages.
- Proposition de désagréger les données par âge, en plus de sexe, dans tous les projets qui le permettent afin de suivre l'impact sur les jeunes.
- On doit investir davantage dans les jeunes les plus vulnérables, qui sont parfois marginalisés même par les petites associations.
- Les médias doivent revaloriser les histoires de succès et les rôles modèles positifs pour les jeunes, notamment pour les filles. Par exemple, une jeune fille qui a commencé des cours de pâtisserie avec le projet FORSATY et a par la suite ouvert son propre établissement.
- Nécessité d'investir dans la fille adolescente, et dans la mixité pour développer le respect et la convivialité.
- Nécessité d'une évolution des perceptions des adultes envers les jeunes. Il y a un clash générationnel qu'on peut surmonter en fomentant le dialogue intergénérationnel unité par unité, quartier par quartier.

FICHE 4

RAPPORTS AUX INSTITUTIONS ET ENGAGEMENT CIVIQUE

Fiche élaborée sous la coordination de
Phiniith Chanthalangsy (UNESCO) et Bachir Mokrane
(PNUD), comodérateurs de l'atelier,
et d'Ana Polanco (PNUD), rapporteuse

Cette note analytique et orientée vers l'action a été élaborée à la suite et en prenant en compte les résultats des discussions de l'atelier « Jeunesse et extrémisme violent : Vers une analyse et des actions communes », organisé par le SNU au Maroc, sous la coordination de l'UNESCO/Secteur des Sciences sociales et humaines, le 11 avril 2016, à Rabat. Avaient également pris part à la réflexion les partenaires nationaux des différents départements ministériels et institutions.

L'objectif de cette note est de présenter la lecture conjointe du phénomène par les agences du SNU et des partenaires nationaux, et de dégager des pistes d'action que ces derniers considèrent prioritaires et pour lesquelles le SNU s'estime en mesure d'apporter une contribution spécifique à travers les différents mandats et expertises de ses agences.

CONTEXTE ET ANALYSE DE LA QUESTION

L'endoctrinement extrémiste et violent est aujourd'hui un phénomène mondial, souvent appelé « extrémisme violent ». Le Secrétaire général des Nations unies dans son dernier Rapport évoque plus de 30 000 personnes concernées issues de plus de cent pays à travers le monde (Rapport SG, A/70/674, décembre 2015).

D'un point de vue psychosocial, le terme de « radicalisation » est utilisé pour expliquer l'endoctrinement idéologique qui exploite et exacerbe le sentiment d'injustice, de suspicion/défiance et de ressentiment envers la société et ses institutions, menant à une rupture/désaffiliation sociale et politique. Ainsi, le processus de radicalisation se décline souvent en quatre étapes successives : (i) désaffiliation de son milieu d'origine ; (ii) endoctrinement à un mythe mobilisateur ; (iii) ré-affiliation à une communauté des « purs » et de « héros » ; et (iv) appartenance exclusive et autoréférencement.

On le voit donc, la radicalisation en tant que processus interroge *in fine* le rapport de l'individu aux institutions – la famille, l'école, la religion, le politique, l'associatif, la société, l'État, la justice, etc. – avec **un paradoxe de taille : en même temps qu'il entreprend une rupture volontaire et radicale du contrat social existant, l'individu radicalisé recherche un nouveau lien communautaire et une nouvelle cause d'engagement.**

En tant que phénomène social, la radicalisation révèle par là même une remise en question des rapports que les individus entretiennent avec les instances traditionnelles de socialisation supposées encadrer et normer la communauté des citoyens, protéger les individus, et créer les conditions nécessaires à leur développement et épanouissement. C'est dans ce sens que les pouvoirs publics sont doublement interpellés pour refonder les liens de confiance qui doivent exister dans une communauté politique, et pour promouvoir/réinventer chez les individus le sens de l'engagement citoyen – en remplacement de l'engagement pour une idéologie de la violence et de l'exclusion. Au Maroc, par exemple, l'ONERDH indique dans son rapport (2014) que 90 % des jeunes marocains partis aux fronts syro-irakiens n'ont jamais adhéré à des partis politiques ou à des associations.

Du point de vue sociopolitique global, il est à noter aussi que le doute ou le désenchantement dans les rapports aux institutions est nourri et amplifié par le sentiment que l'État ne parvient pas à répondre entièrement de ses

obligations envers les détenteurs de droits. La non-réalisation des droits les plus élémentaires, la corruption endémique, le non-renouvellement des élites politiques, les difficultés de la démocratie représentative, etc., sont autant de pôles de remise en question des modèles politiques et institutionnels en vigueur.

Ainsi, le Secrétaire général des Nations unies indique que « l'extrémisme violent a tendance à prospérer en cas de déficit démocratique ou quand règnent la mauvaise gouvernance, la corruption et une culture de l'impunité pour l'État ou de ceux de ses agents qui se livrent à des actes illicites. Il a d'autant plus d'attrait que la mauvaise conduite des affaires publiques va de pair avec des politiques répressives et des pratiques contraires aux droits de l'homme et à l'état de droit. (...) Les institutions publiques qui ne remplissent pas leurs obligations internationales au regard de ces droits peuvent susciter le mécontentement et nuire à leur propre efficacité, mais aussi ébranler les normes et la cohésion sociales » (Rapport SG, 2015).

LES QUESTIONNEMENTS INCONTOURNABLES

Le Maroc est cité de manière régulière au niveau international comme un pays qui a su initier progressivement des politiques qui sont souvent présentées aujourd'hui comme une démarche intégrée pour prévenir et contrer le terrorisme et l'extrémisme violent. Cette démarche est fondée sur quatre piliers : (i) légal : renforcement de la loi antiterroriste ; (ii) sécuritaire : surveillance renforcée des sites névralgiques par la mobilisation conjointe entre forces armées et forces de sécurité intérieure ; (iii) socioéconomique : accompagnement social et développement socioéconomique des populations précaires et vulnérables (INDH) ; et (iv) religieux : contrôle de la gestion, des prêches et des activités des mosquées et promotion de la diffusion d'un message plus humaniste et plus tolérant.

Cependant, compte tenu du paradoxe qui a été relevé sur la question de rapport aux institutions et à l'engagement civique, réfléchir sur les pistes d'actions à mettre en place pour remédier au phénomène d'extrémisme violent actuellement impose de répondre aux deux questionnements suivants, comme les deux faces d'une même pièce :

- Comment et dans quel sens le cadre institutionnel global (intégré) peut-il être repensé pour espérer consolider la confiance des citoyens envers les institutions de l'État ?

- Quelles formes d'engagement citoyen réinventer pour réenchanter le champ du politique, notamment parmi les jeunes ?

Nul ne peut nier que le rapport de confiance aux institutions relève tout autant du politique (existence ou pas d'une culture et mécanismes de participation promus par l'État, de corruption dans l'appareil de l'État, etc.) ; de l'économique (existence ou non d'une politique de lutte contre le chômage, de stimulation de l'emploi, de limitation du creusement des inégalités, etc.) ; du social (existence ou non de politiques publiques pour l'inclusion sociale, l'accès aux services sociaux de base et au logement, etc.) ; de l'éducatif (existence ou non d'une politique éducative universelle, inclusive et émancipatrice) ; du socioculturel (existence ou non d'une politique culturelle visant l'expression des citoyens, d'une politique sportive, d'une politique de la jeunesse, etc.), que du psychologique (impression ou non d'une stagnation sociale et politique, d'un manque de prise en charge par les pouvoirs publics, d'un pessimisme quant à l'avenir, etc.).

En un mot, à la suite du philosophe Farhad Khosrokhavar, on peut dire que l'extrémisme violent est l'expression du « mal-être d'une partie des citoyens dans un monde dépourvu de réelle citoyenneté ». Et eu égard aux liens entre extrémisme violent, et rapports aux institutions et engagement civique, c'est ultimement le sens véritable de la « citoyenneté » qui se trouve posé avec force. C'est en cela que les deux questionnements ci-dessus sont cruciaux dans la recherche des solutions.

LES DIFFICULTÉS À PRENDRE EN COMPTE

D'emblée, il est important de reconnaître que (re)construire la confiance des citoyens envers leurs institutions dans une perspective de droit (rapport entre détenteurs de droits et débiteurs d'obligations) se réalise sur le long terme. De même, la culture de la participation sous forme d'engagement civique demande une impulsion politique, une éducation, et des cadres et mécanismes qui la rendent possible et concrète. Tous deux relèvent d'un travail de développement proprement dit.

Or, force est de constater que le problème de l'extrémisme violent, quant à lui, apparaît aujourd'hui comme un fléau à dimension exceptionnelle, et qui demande des réponses urgentes et immédiates. Ses manifestations sont choquantes et ses conséquences dramatiques : pertes de vies

humaines, des tragédies individuelles, familiales et communautaires, diffusion accélérée et planétaire de l'idéologie de haine et de violence, violence symbolique du refus du vivre-ensemble et de la conception manichéenne de la vie humaine, etc.

C'est cette différence radicale de temporalité (entre le temps du développement et le temps de la crise) qui constitue la principale difficulté pour le SNU dans la conception des stratégies et actions spécifiques pour répondre à ce défi. Le Système est-il appelé à appuyer les États et les acteurs nationaux à concevoir et à mettre en œuvre un plan intégré de renforcement de la gouvernance et de l'inclusion – ce que fait déjà l'UNDAF –, ou se doit-il d'élaborer un plan de gestion de crise avec des mesures et des interventions ciblées et urgentes ? Il semblerait que la réponse se trouve à mi-chemin entre ces deux options, et il serait utile et essentiel que les plans d'actions/projets qui seront entrepris dans ce domaine puissent clairement expliciter leurs ambitions, leurs cibles et leurs visées dans l'atteinte des résultats.

Axes de travail SNU et partenaires nationaux

Sur la base de ces réflexions préliminaires, le SNU et ses partenaires nationaux ont pu dégager quelques grands axes d'actions dans lesquels les différentes agences du Système estiment être en mesure d'apporter une expertise et un soutien technique important aux partenaires nationaux. Ces axes donnent des orientations générales qui peuvent être utiles à la conception de programmes/projets détaillés.

AXE 1 Prévention et sensibilisation contre l'extrémisme violent dans le cadre de la régionalisation avancée

Les collectivités territoriales au Maroc ont de nos jours une autonomie accrue et une responsabilité toute particulière dans la mise en place de politiques locales aux bénéfices des citoyens. Le premier rapport aux institutions qu'un citoyen expérimente relève des collectivités territoriales dans leurs différents niveaux. De même, l'expérience d'engagement civique peut-elle plus aisément être mise en place à ce niveau du territoire.

Aussi, les collectivités territoriales sont des acteurs de premier plan dans la prévention contre le phénomène, et en tant que telles, elles doivent être ciblées en priorité par des programmes de sensibilisation, de prévention, de renforcement de capacités, d'amélioration de la gouvernance et de relation aux citoyens, de renforcement de la démocratie participative, etc. C'est aussi à leur niveau que doivent se mettre en place des politiques de lutte contre toutes formes de discriminations à l'échelle locale.

C'est également au niveau des communes et des provinces que l'engagement civique doit être promu concrètement à travers des programmes et expériences de participation et d'association des citoyens aux initiatives d'intérêt général, telles que la concertation et coconstruction des plans d'action communaux et du budget, l'observation des élections, les stages d'études, le volontariat structuré, reconnu et valorisé au service du quartier et de la communauté, etc. Ce travail impose de resserrer les relations entre les municipalités et les acteurs de la société civile, afin qu'une collaboration, concertation et relation de dialogue puissent affermir le rapport de confiance mutuelle.

AXE 2 Renforcement de la culture de la citoyenneté et des droits de l'homme

La relation de confiance requiert en outre que les institutions et leurs représentants et agents soient pleinement conscients de leurs responsabilités, mission et obligations dans le cadre d'un État de droit. De manière générale, il est crucial que le personnel de l'État et de ses administrations incarne aux yeux du citoyen les principes de la reddition de comptes et d'obligation de l'État de les servir, de les protéger et de les émanciper. À cette fin, il est essentiel de mettre en place des programmes d'intégration et de formation sur l'approche basée sur les droits de l'homme (ABDH) de manière systémique dans toutes les institutions étatiques, et à tous les niveaux territoriaux. Pour ce faire, il est indispensable de conjuguer la formation/sensibilisation du personnel, et l'intégration de l'ABDH dans la planification, le suivi et l'évaluation des politiques publiques à tous les niveaux.

AXE 3 Construire une communication institutionnelle efficace

Le Maroc figure aujourd’hui parmi les pays à revenu moyen, en phase d’émergence. Cela veut dire, entre autres, que le pays a développé des institutions et des politiques publiques qui sont de nature à créer de la riche, la redistribuer de manière équitable, et apporter les services de bases aux citoyens. Bien que ces politiques et institutions ne soient pas parfaites, et bien que leurs impacts ne soient pas encore partout tangibles, elles méritent d’être davantage communiquées, expliquées, et exposées de manière ouverte, intentionnelle, suivie et généralisée à tous les citoyens.

Car si au niveau individuel, la désaffiliation sociale souvent à la source de tout phénomène de terrorisme et d’extrémisme violent est due en partie aux sentiments de déclassé social, de laissé pour compte, et de marginalisation, alors c’est aussi en partie grâce à la ré-affiliation de l’individu avec sa société et ses institutions que la solution doit être trouvée. Concrètement, il s’agit de réaffirmer la présence des pouvoirs et des services publics partout sur le territoire, sans aucune discrimination, au service des citoyens. Car là où il n’y a pas d’État – dans sa dimension de protection et d’émancipation – les citoyens le cherchent ailleurs.

Ceci passe par la mise en place d’une stratégie de communication institutionnelle systématique et obligatoire, lorsqu’un programme ou politique publique est conçu, en cours d’élaboration, connaît des limites ou difficultés, ou réorienté pour telle ou telle raison. Il s’agit aussi de montrer que des programmes et des politiques existent, d’ores et déjà mis en place par les institutions et accessibles aux citoyens et que ceux-ci ne sont pas laissés dépourvus. Diverses modalités pratiques sont à envisager, mobilisant les canaux traditionnels de communications et les nouveaux afin de maximiser la diffusion dans tous les milieux et localités.

AXE 4 Renforcer le rôle et l'espace d'intervention des organisations de jeunesse et de la société civile, en collaboration avec les pouvoirs publics

Les organisations de la société civile (OSC) sont aussi bien des espaces d'expérimentation du vivre et du faire ensemble au quotidien, que des acteurs d'intervention de proximité au sein des communautés. En cette qualité, elles ont un rôle à jouer dans la politique de prévention de l'extrémisme violent, dans le dialogue du citoyen avec les institutions et dans la promotion des différentes formes d'engagement civique. Il est donc capital d'établir et de construire une relation de confiance aux OSC comme acteurs de développement et d'émancipation des citoyens.

L'hypothèse de travail pour toute stratégie de prévention de l'extrémisme violent est que les pouvoirs publics doivent disposer de partenaires de la société civile au niveau local qui déploient des programmes d'engagement civique à même d'éveiller le sens du collectif chez les citoyens. C'est aussi à travers ces réseaux d'OSC qu'un travail de proximité peut être véritablement et efficacement entrepris afin de contrecarrer les tentatives de désaffiliation à l'origine de toute radicalisation des individus. En un mot, les OSC sont des acteurs qui peuvent redonner du sens et du concret à l'espace public.

Parmi les OSC, les organisations de jeunesse (OJ) doivent en particulier être renforcées pour être en mesure d'intéresser les jeunes au principe d'engagement civique, c'est-à-dire la volonté de s'investir dans un travail social à visée collective et pour l'intérêt général. C'est aussi à travers cet engagement que des compétences spécifiques peuvent être acquises, contribuant ainsi à développer les capacités des individus (compétences d'ordre technique, social, cognitif, ou politique). En rapport avec la prévention de l'extrémisme violent, des programmes spécifiques peuvent être envisagés :

- des programmes de réseautage des OSC existantes afin qu'elles échangent leurs pratiques et renforcent le sens du commun, programmes de concertation politique au niveau local visant la participation des OSC/OJ au processus d'élaboration des plans d'action communaux ;

- des programmes de dialogue sociopolitiques permettant un dialogue et des échanges d'information continus et réguliers entre les citoyens et les institutions communales ;
- des programmes de volontariat social structurés et subventionnés ;
- des programmes de collaboration entre les OSC/OJ et les médias locaux pour porter la voix des citoyens et débattre des problématiques sociales, etc.

Ce faisant, la diversité des OJ doit être prise en compte afin de redynamiser tout le tissu de socialisation disponible : jeunesse des partis politiques, réseaux d'associations d'animation socioculturelle ou du développement, réseaux des institutions de la jeunesse du Ministère de la jeunesse et des sports, les syndicats, etc.

Comme préalable à ces actions, il serait en outre important de se renseigner sur les dynamiques associatives des jeunes déjà existantes à travers le territoire, et d'évaluer dans quelles mesures leurs interventions sont de nature à prévenir l'extrémisme violent.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES INDICATIFS

- Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Rapport du Secrétaire général des Nations unies, A/70/674, 24 décembre 2015, pp. 8-9. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&referer=http://www.unric.org/en/latest-un-buzz/30035-call-for-a-comprehensive-approach-towards-preventing-violent-extremism-&Lang=F
- Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHEHJ). 2015. « Radicalisation islamiste et filières djihadistes : prévenir, détecter et traiter ». Rapport du Groupe de diagnostic stratégique n° 3, 26^e Session nationale « Sécurité et Justice », 2014/2015. http://www.inhesj.fr/sites/default/files/files/publications/rapport_gds_3.pdf
- Roy, O. 2004. *L'islam mondialisé*. Paris : Seuil, p. 218 et suivantes.
- Khosrokhavar, F. 2014. *Radicalisation*. Paris : ESH éditions.

- Radicalisation islamiste et Filières djihadistes : Prévenir, Détecter et Traiter, Rapport du Groupe de diagnostic stratégique n° 3 – 26^e Session nationale « Sécurité et Justice », 2014/2015. Bouzar, D., Caupenne, C., Valsen, S. 2014. *La métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes*. Paris : CPDS.
- Sifaoui, M. 2014. Le « djihadisme en quelques repères », in www.memri.fr
- Hussain, G., Saltman, EM. 2014. *Djihad trending : a comprehensive analysis of Online Extremism and How to Counter it*. London: Quilliam Foundation.
- Observatoire du nord des droits de l'homme (ONERDH). 2014. « Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes combattants marocains en Syrie et en Irak, originaires du Nord du Maroc ». Tétouan, Maroc.
- International Peace Institute (Institut international pour la paix, IPI), Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Centre pour les Stratégies de sécurité dans le Sahel-Sahara (Centre 4S). 2016. *L'extrémisme violent : vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone*. Tunis, Tunisie.



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**Secteur des sciences
sociales et humaines**